

FUTURA

Elon Musk face à la justice française... le début de la fin pour X ?

Podcast écrit et lu par Adèle Ndjaki

[Générique d'intro, une musique énergique et vitaminée.]

Elon Musk dans le viseur de la justice française ! C'est le décryptage de la semaine dans *Vitamine Tech*.

[Fin du générique.]

La justice française s'intéresse de près au réseau social X. Lundi dernier, son dirigeant, l'entrepreneur américain Elon Musk, était censé être entendu par le parquet de Paris dans le cadre d'une enquête en cours sur les possibles dérives de la plateforme. Mais voilà, le patron de Tesla et de X ne s'est pas présenté à la convocation. Alors, concrètement, que lui reproche-t-on ? Et surtout, que risque-t-il dans cette affaire ? Bonjour à toutes et à tous, je suis Adèle Ndjaki et cette semaine dans *Vitamine Tech*, on analyse l'enquête en cours sur le réseau social X.

[Une musique électronique calme.]

Pour comprendre ce qui est reproché aujourd'hui au réseau social X, il faut remonter à 2022. Cette année-là, Elon Musk rachète Twitter pour 44 milliards de dollars. Son ambition est claire : transformer la plateforme en une "super app". Quelques mois plus tard, Twitter change de nom et devient X. Très vite, les inquiétudes apparaissent. Elon Musk revendique une vision très large de la liberté d'expression et promet de limiter la modération. Et donc dans les faits, cela se traduit par de fortes décisions, comme la réactivation de comptes auparavant suspendus, la mise en place d'une certification payante ou encore la réduction des équipes chargées de la modération. Conséquence : les critiques se multiplient. Certains observateurs pointent une hausse de la désinformation, une augmentation des contenus haineux et le départ de nombreux annonceurs. Des institutions comme la Commission européenne commencent alors à surveiller la plateforme de près. X devient ainsi un espace plus ouvert... mais aussi plus difficile à encadrer. Entre-temps, l'Union européenne travaille sur le Digital Service Act, un règlement qui impose depuis 2024 de nouvelles obligations aux très grandes plateformes numériques, comme X, qui doivent désormais mieux contrôler les contenus présents sur leurs sites, être plus transparents sur leurs algorithmes, et réagir plus rapidement aux signalements. Mais avançons maintenant jusqu'à janvier 2025. Une enquête est ouverte en France après deux signalements distincts, qui émanent à la fois d'un acteur politique et d'un professionnel de la cybercriminalité. Au cœur de leurs alertes : l'algorithme de recommandation de X, qu'ils soupçonnent de favoriser certains contenus politiques de

manière non neutre, notamment ceux liés à des courants nationalistes en Europe. Rapidement, l'enquête prend de l'ampleur, et en février 2026, les bureaux français de X sont perquisitionnés. Le ton monte, Elon Musk dénonce alors une procédure politique et est allé jusqu'à traiter la magistrate chargée de l'enquête de « *marionnette* ». Le bras de fer entre la plateforme américaine et les autorités françaises est désormais lancé.

[*Virgule sonore, une cassette que l'on accélère puis rembobine.*]

[*Une musique de hip-hop expérimental calme.*]

Mais que reproche-t-on concrètement à Elon Musk ? Concrètement, l'enquête porte sur plusieurs points : la diffusion présumée de contenus illégaux, notamment pédopornographiques, via certains usages de l'intelligence artificielle Grok ; la circulation de deepfakes à caractère sexuel non consentis ; et plus largement, des délais jugés trop longs dans le retrait de contenus signalés. Mais Elon Musk peut-il être tenu responsable personnellement de tout ça ? Dans ce type d'affaires, les premières réponses passent le plus souvent par des sanctions administratives ou financières contre la plateforme, accompagnées d'obligations de mise en conformité. C'est notamment l'approche retenue par la Commission européenne dans le cadre du Digital Services Act, ou encore par la CNIL en matière de protection des données. En revanche, engager la responsabilité pénale d'un dirigeant à titre personnel reste beaucoup plus rare. Pour qu'une figure comme Elon Musk soit condamnée, la justice doit démontrer une intention claire : prouver qu'il avait connaissance des dérives et qu'il a délibérément choisi de les laisser se produire, voire de les favoriser. Or, selon de nombreux spécialistes du droit du numérique, c'est une démonstration particulièrement difficile à établir dans des entreprises de cette envergure, où les décisions opérationnelles sont largement déléguées. Mais au-delà du juridique, l'enjeu est beaucoup plus grand. Ce n'est pas la première fois que X, ou que son dirigeant, se retrouvent sous pression judiciaire. Aux États-Unis comme en Europe, la plateforme est régulièrement critiquée pour ses pratiques en matière de modération, de données ou de gouvernance. En décembre dernier, la Commission européenne a sanctionné X à hauteur de 120 millions d'euros. Une décision qui a immédiatement fait réagir Elon Musk, très critique envers l'Union européenne, qu'il a comparée au « *quatrième Reich* ». Mais la polémique a rapidement dépassé le cas X. Aux États-Unis, le secrétaire d'État Marco Rubio a dénoncé une attaque visant, selon lui, l'ensemble des grandes entreprises technologiques américaines. Cette enquête du parquet de Paris s'inscrit donc dans une tension plus globale entre les deux rives de l'Atlantique autour de la régulation du numérique. Et maintenant, à quoi pouvons-nous nous attendre ? L'absence de Elon Musk lors de sa convocation n'a pas interrompu la procédure. Le parquet de Paris l'a confirmé : l'enquête se poursuit normalement. Les magistrats continuent donc d'examiner le fonctionnement de la plateforme X, notamment sur la gestion des contenus signalés et le rôle de ses outils automatisés. À ce stade, aucune décision n'a été rendue, mais les investigations restent ouvertes et pourraient encore évoluer dans les prochains mois.

[*Virgule sonore, un grésillement électronique.*]

C'est tout pour cet épisode de *Vitamine Tech*. Pour ne pas manquer nos futurs épisodes, abonnez-vous dès à présent à ce podcast, et si vous le pouvez, laissez-nous une note et un commentaire. Cette semaine, je vous recommande le tout nouvel épisode de Futura Récap' dans lequel Melissa Lepoureau vous présente les cinq actus scientifiques de la semaine à ne surtout pas rater ! Pour le reste, je vous souhaite tout le meilleur, et, comme d'habitude, une excellente journée ou une très bonne soirée et rester branché !

[Un glitch électronique ferme l'épisode.]